

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du samedi 16 novembre 2024**

L'Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis s'est tenue cette année, à l'espace Isabelle de Hainaut à Bapaume, le samedi 16 novembre 2024.

La Commission Régionale des Litiges, au titre de la surveillance des opérations électorales, était représentée en les personnes d'Alain BREMENT, Hervé DELARU, Jean-Charles LAGARDE et Claude PITKOWSKI.

Constatant que le quorum est atteint (quorum statutaire : 722 voix), 267 clubs sont représentés, soit 1533 voix, le Président Patrice BRULEZ déclare la séance ouverte à 14 heures 45.

1. Allocution d'ouverture du Président Patrice Brulez :

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de clubs,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Mesdames et Messieurs,

Avant de vous faire un retour sur la saison 2024 je vais faire un petit point sur cette dernière olympiade.

Un des faits marquants de cette olympiade est l'arrivée du Covid qui a pimenté la première saison. Avec ses cinq comités, la Ligue des Hauts-de-France a décidé de mettre, en 2021 ,490 000 € dans le Plan Fédéral de Soutien et de Relance pour faire bénéficier à nos clubs d'une enveloppe de près de 1,5 million d'euros. Nous avons été donc généreux avec nos clubs, avec la plus grosse enveloppe nationale à mettre au crédit de la Ligue des Hauts-de-France. J'en profite pour remercier les bénévoles des clubs qui ont eu des idées plus créatives les unes que les autres pour conserver leurs licenciés et les garder dans leur club à travers de multiples activités.

Je voudrais aussi remercier toute l'équipe qui m'a accompagné durant cette olympiade. Un remerciement particulier pour les partants :

- A notre Vice-Président de département, Christian DENIS qui, prochainement, pourra mériter de devenir un Vice-Président d'honneur, distinction particulièrement méritée, pour tout ce qu'il a donné au monde de la petite balle jaune dans son département, avec entre autres 15 ans de présidence. J'en profite pour souhaiter la bienvenue à Karine Hallaf nouvelle Présidente du Comité Départemental de la Somme ;
- Une petite pensée particulière pour mes deux compagnons de route depuis 7 ans voire plus, David CARION et Gérard DELMARLE qui vont abandonner leur fonction respective de Trésorier et de Secrétaire Général.

Je voudrais remercier, bien sûr, toute l'équipe qui m'accompagne élus et salariés, salariés qui ont toujours été à votre disposition et qui, n'en doutez pas seront encore plus à votre service lors de cette saison 2025.

Nous avons franchi depuis 15 jours les 70000 licenciés dans la Ligue des Hauts-de-France, soit une barre jamais atteinte à cette date depuis 1994 ! Nous allons allègrement vers les 85 000 licenciés en fin de saison et nous sommes actuellement, au 15 novembre, en tête des progressions avec l'Occitanie (7%). Nous avons donc entamé la troisième olympiade de la Ligue des Hauts-de-France de belle manière.

Soyons optimiste pour l'avenir du tennis car le padel pointe son nez dans nos clubs et pas seulement dans les structures habilitées. Près de 20 projets dans les Hauts-de-France sont dans les starting-blocks ce qui permet d'envisager plus de 200 pistes en 2025. La Ligue des Hauts-de-France a misé sur le padel en 2014 car nous étions persuadés qu'il allait permettre au tennis de progresser. Le tennis et nos clubs ont besoin du padel et maintenant du pickleball car cette nouvelle pratique, à la différence du padel, est adaptée à tous nos clubs et ne nécessite aucun investissement.

Le monde change, nos clubs doivent évoluer et s'ouvrir à d'autres pratiques pour attirer d'autres licenciés. Le sport santé est arrivé sur le devant de la scène avec le Covid qui l'a boosté dans nos clubs comme, à un degré moindre, mais en net progrès dans les Hauts-de-France, le tennis adapté et le tennis fauteuil. La Ligue sur ces thématiques est en avance : poursuivons sur ce chemin.

Parlons maintenant d'investissement. Déjà cinq ans que nous avons inauguré la structure d'Amiens avec nos trois courts couverts isolés en terre battue. Le site accueille notre pôle Haut-Niveau en collaboration avec le collège et le lycée situés à proximité. En 2022, nous avons terminé l'isolation des courts couverts de la Ligue à Marcq-en-Barœul et à Amiens pour clôturer ainsi, la fin d'un programme entamé il y a juste 12 ans. Nous avons répondu à notre équipe technique régionale avec dorénavant 6 courts extérieurs en terre battue synthétique (2023 et 2024) qui permettent quasiment par tout temps de pratiquer. Nous avons écouté notre ETR qui sollicitait cette solution, à l'identique du pôle de Poitiers, en matière de terrains

extérieurs. Une plaine de beach tennis a été créée en début d'olympiade pour répondre à un besoin d'entraînement et de formation comme le souhaite la commission beach. Et, cerise sur le gâteau, en 2022 nous avons réceptionner, nos deux pistes couvertes de padel qui viennent s'ajouter à notre piste extérieure qui a été déplacée.

Dans la foulée de cette inauguration nous avons lancé la formation de moniteur de Padel. (DFMP et TFP). Et coïncidence les résultats sont là, champion de France U14 en beach tennis et champion de France U14 en padel. Cette rentrée 2025 la structuration et la mise en place de la formation de nos meilleurs jeunes joueurs de padel de Ligue avec un entraîneur délégué. Donc de nombreuses réalisations qui vont permettre de donner tous les outils nécessaires à nos équipes sportives pour travailler avec nos meilleurs éléments de la ligue et former un maximum d'éducateurs.

De plus nous avons achevé notre plan de restructuration et de rénovation de toutes nos installations de Ligue y compris le court couvert refait à neuf de Villeneuve Saint Germain qui abrite le Comité Départemental de l'Aisne de Tennis ainsi que le court extérieur. Avec beaucoup d'avance sur notre échéancier mais sans mettre notre trésorerie en danger comme pourront vous le confirmer notre trésorier et notre commissaire aux comptes, tout à l'heure.

Quel avenir en matière d'investissement ? Ce sera pour 2025 le club house sur le site d'Amiens avec des vestiaires pour une superficie de 170 m2 et un budget de près de 500000€. C'est un projet initié par le Comité Départemental de la Somme et son Président et repris par la Ligue. Pour cette nouvelle olympiade, nous envisageons une structure administrative et sportive sur le département de l'Oise. Nous y travaillons depuis le début de cette année avec Patrick CARREL et dans la foulée nous envisageons aussi une structure sur le Pas de Calais. Vous allez me dire que tous ces travaux ont un coût et auront un coût. C'est évident mais nos cinq départements doivent pouvoir accueillir nos jeunes et nos championnats sans dépendre des structures de clubs qui malgré leurs efforts ne peuvent pas toujours recevoir les compétitions.

Un grand merci d'avance à la Fédération car j'ai entendu notre Président qui se propose de soutenir plus particulièrement nos structures à destination des Comités, à la Région qui nous suit et nous suivra sur le projet de l'Oise, aux conseils départementaux et à l'ANS de répondre à nos sollicitations.

Parlons maintenant de notre réorganisation au niveau de la Ligue, réorganisation qui se fait doucement mais sûrement au fil des départs naturels, je le souligne, des salariés. Cela nous permet de nous adapter à vos besoins et de suivre la politique sportive fédérale qui est une obligation pour toutes les ligues. Le secteur sportif a vu l'arrivée pour le tennis de Maxence OLIVIER pour renforcer le pôle métropole et les 14/18 ans et pour le padel d'Emmanuel DAVERDIN en charge des écoles de padel et de la formation de nos moniteurs « padel ». A noter aussi l'arrivée d'Aurélien BRUYER comme CED dans le Pas-de-Calais.

Pour la fin de mon propos je tiens à féliciter tous nos représentants qui dans les différentes disciplines ont porté très haut les couleurs de leur ligue et leur dire que quelque part ils nous ont récompensé de notre travail et de notre investissement. Nous nous donnons les moyens humains et financiers pour réussir. Mais il ne suffit plus d'être bon et de venir s'entraîner à la ligue. Il faut un projet liant club, Comité Départemental, Ligue et parents.

Je ne sais pas si c'est le fruit du hasard mais j'en doute car les premiers chiffres 2025 nous disent que nous sommes tous sur la bonne voie avec une progression des licenciés jeunes après une petite alerte depuis deux ans. Donc faisons en sorte tous ici de donner à nos jeunes les moyens de rester dans vos clubs. Votre DE doit prioritairement s'occuper de l'école de tennis, apprendre à vos jeunes le plaisir du jeu, les bons gestes, les faire goûter aux joies de la compétition. L'école de tennis c'est votre club de demain avec si vous le pouvez la nouvelle école de tennis. Soyons donc optimistes pour l'avenir, les indicateurs sont au vert.

Encore merci à toute l'équipe qui m'accompagne à savoir les élus qui sont des bénévoles qui ne comptent pas leur temps et les salariés qui, avec entrain, sont toujours à notre et à votre disposition. Et bien sûr des remerciements à vous, Présidentes et Présidents bénévoles que je n'oublie pas. Vous pouvez compter sur une ligue active et réactive.

Petite citation qui vient du cœur pour rester optimiste pour l'avenir car le contraire ne changerait rien : « Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir » de Jean JAURES. Merci de votre écoute et bonne Assemblée Générale.

2. Présentation et test de la solution de vote électronique :

Le Secrétaire Général présente l'interface de vote électronique et guide les représentants de clubs pour le vote test.

Le résultat du vote est le suivant :

Scrutin		Voix	
		Nombre	%
Vous soutenez ?	Inscrites	2064	
	Exprimées	1435	69,52%
	Le LOSC	515	35,89%
	le RC Lens	587	40,91%
	Ne se prononce pas	333	23,20%

3. Approbation des procès-verbaux des assemblées générales du 18 novembre 2023, 20 avril 2024 et 27 avril 2024 :

Le Secrétaire Général propose l'approbation des procès-verbaux des assemblées générales du 18 novembre 2023, 20 avril 2024 et 27 avril 2024.

Les procès-verbaux sont approuvés comme suit :

Scrutin		Voix	
		Nombre	%
Approuvez-vous les procès-verbaux des assemblées générales précédentes ?	Inscrites	2064	
	Exprimées	1455	70,49%
	Oui	1235	84,88%
	Non	64	4,40%
	Ne se prononce pas	156	10,72%

4. Proposition de modifications des statuts de la Ligue des Hauts-de-France :

Le Secrétaire Général, Gérard DELMARLE, présente un résumé des différentes modifications des statuts de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis.

Outre les corrections de forme et les quelques ajustements, elles concernent principalement :

- L'introduction du pickleball à l'article 1^{er} des statuts ;
- L'interdiction de fractionner ses voix pour les membres des assemblées générales lors des votes ;
- La suppression de la possibilité pour le Comité fédéral de fixer les principes de rétribution des dirigeants ;
- L'introduction d'une obligation de discrétion.

Le Secrétaire Général, Monsieur Gérard DELMARLE, soumet les modifications au vote qui sont approuvées comme suit :

Scrutin		Voix	
		Nombre	%
Approuvez-vous les modifications de statuts proposées ?	Inscrites	2064	
	Exprimées	1530	74,12%
	Oui	1330	86,93%
	Non	69	4,51%
	Ne se prononce pas	131	8,56%

5. Rapport moral présenté par le Secrétaire Général Gérard Delmarle :

Mesdames, Messieurs les délégués, Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je vous remercie de votre présence et avant de commencer ce dernier rapport moral de l'Olympiade, je voudrais que nous ayons une pensée pour les dirigeants disparus cette année.

Nous avons eu une année douloureuse avec la perte de nombreuses figures du tennis régional :

- Jean-Pierre GESLOT : décédé le 21 février à l'âge de 89 ans, il fut trésorier de 2008 à 2012, lorsque Pierre PENIN a été élu, et il m'a beaucoup aidé lors de mes débuts en tant que Secrétaire Général. Il a aussi été Président du TC Phalempin et responsable des épreuves par équipes de 2000 à 2008 ;
- Jacques DONNAY : décédé à l'âge de 99 ans le 13 mars, il a été Président de la Ligue des Flandres de 1973 à 1994. C'est grâce à son esprit visionnaire si nous disposons aujourd'hui de notre magnifique Centre de Ligue à Marcq-en-Barœul ;
- Louis MIROUX : Président du TCM Denain de 1994 à 2024, est décédé le 22 mars à 79 ans. Louis a aussi été membre du Comité de direction de la Ligue de 2008 à 2017 ;
- Marie-Françoise CROIN : membre du Comité de direction de la Ligue des Flandres de 2000 à 2008, est décédée le 25 mai à 86 ans ;
- Annick GUILBERT : du SC Ardres, décédée le 12 octobre à l'âge de 69 ans, était juge-arbitre et formatrice JAT2 ;
- Virginie HERBET : secrétaire du TS Albert est décédée à 45 ans le 13 septembre ;
- Yves DELOISON : membre du Comité de direction du Comité Départemental de la Somme durant de nombreuses années et très investi dans l'arbitrage et le juge-arbitrage est décédé à 82 ans ;
- Loïc RESIBOIS : joueur de tennis au fair-play reconnu, nous a quitté le 25 septembre à l'âge de 47 ans. Il menait depuis plus de 3 ans un combat contre la maladie de Charcot et pour le droit de mourir dignement.

Je vous propose de leur rendre hommage en nous recueillant quelques instants.

Dans ce dernier rapport moral d'Olympiade, je vais jongler avec les moments forts de cette année mais aussi ceux de ces quatre dernières années. Je vais aborder les principaux résultats sportifs, les événements organisés au centre de Ligue, l'ADCP et l'évolution des licences.

Comme je viens de vous le dire, je ne vais qu'évoquer les résultats sportifs les plus significatifs de la saison. Les rapports très complets des commissions relatent l'activité de la Ligue. Au niveau des résultats la commission jeunes complétera ce point lors de son intervention.

Les Championnats de France Jeunes :

Lila BLONDEEL de l'OSM Lommois et Julia Salamon de l'OSM Lommois sont finalistes en double 11/12ans. Ninon CARPENTIER du TC Viry-Nouveau est finaliste du double 13/14 ans et 1/2 finaliste en simple. Thomas DUFURETS du TC Ronchin, associé à Nicolas BOUTELEUX de la région Grand Est, a remporté le double 17/18 ans. Vous pouvez le constater nos jeunes brillent en doubles.

Les Challenges Nationaux par équipes 9 et 10 ans :

L'équipe 9 ans filles se qualifie à Marcq-en-Barœul et devient championne nationale à Limoges. L'équipe 10 ans filles se qualifie pour la finale nationale à Mulhouse où elle s'incline en finale. L'équipe 9 ans garçons finit 2^{ème} du challenge national par équipe de Montauban en juillet après avoir fait 3^{ème} à Balma en mars.

Au tournoi national 10 ans du TC Boulogne Billancourt Philippine ELOY (TC Marcq-en-Barœul) remporte le tournoi face à Lilou VANDEPUTTE (TC Saint Saulve).

Nos représentants atteignent à 10 reprises (sur 16 tableaux) à minima les quarts-de-finale.

Les filles 10 ans sont championnes de France par équipes à Blois. L'équipe était composée de Philippine ELOY du TC Marcq-en-Barœul, de Lilou VANDEPUTTE du TC Saint Saulve et d'Aubane MARIVAL du TC Saint Quentin, encadrée par Thomas RIU, CST du Comité Départemental du Nord.

Comme vous pouvez le constater nos jeunes ont brillé tout au long de cette saison. Bravo à elles et aussi aux jeunes que je viens de citer.

En Seniors+ :

De belles victoires cette année avec les titres de :

- Virginie BUISSON du TCM Denain au moment de son titre, est championne de France en 55 ans dames ;
- Jacques GLEY du TC Boulogne-sur-Mer remporte son premier titre en seniors + en 40 ans messieurs. Il s'est aussi illustré aux Championnats du monde par équipes où il est médaillé d'argent.

En Tennis Fauteuil :

Cléo GINTERDALE, du TC Hem, a remporté le titre de championne de France junior. Elise DELVAS du TC Linselles remporte le titre de championne du monde de doubles en tennis adapté.

Bravo à vous et merci d'avoir fait rayonner la ligue des Hauts de France sur le territoire français.

En Beach tennis et Padel :

De belles satisfactions nous sont parvenues cet été, la première, avec la victoire de nos U14 garçons, Néo LEFEVRE MERLIER et Germain BONTE qui ont survolé le championnat de France de Beach tennis, ne concédant que 9 jeux en 4 matchs.

Autre satisfaction : 3 jeunes de notre ligue ont été sélectionnés en Equipe de France. Ce sont :

- Jean COMBREAS du TC Loon-Plage en équipe de France de Beach Tennis U18 ;
- Néo LEFEVRE MERLIER de l'US Leffrinckoucke en Equipe de France de Beach Tennis U14 ;
- Germain BONTE de l'US Dunkerque en équipe de France de Beach Tennis U14.

Les deux derniers sont devenus champion d'Europe de leur catégorie.

En Padel, là aussi nos U14 se sont illustrés, puisqu'ils remportent eux aussi le titre de champion de France face à l'Occitanie.

Comme en Beach, nous avons des jeunes de la Ligue qui ont été sélectionnés en équipe de France U14 Padel :

- Augustine CHARPENTIER du TS Albert ;
- Zia DEBROY du TS Albert ;
- Sacha HUARD DE LA MARRE du CT Clermont.

Comme vous pouvez le constater, nous avons brillé en tennis mais aussi dans les disciplines associées comme que Beach et le Padel. Ces très bons résultats sont le fruit des formations qui sont mises en place ces dernières années.

En PRO A et PRO B :

Bravo à l'équipe Dames du CT Clermont qui vient de monter en PROB. Cette année la Ligue sera représentée par trois équipes en PROB et aucune en PROA.

Chez les Messieurs, ce sont 2 équipes en PROA et 3 équipes en PROB. Les premiers résultats enregistrés sont encourageants.

En Tennis Entreprise :

Notons l'accession en 1^{ère} division de l'équipe des « Profs en Nord » qui est devenue champions de France de 2^{ème} division. L'équipe était composée de Loïc TANFIN, Robin TOUMIT, Gaëtan DERACHE, Guillaume DELTOUR, Sébastien BERCHOUX, Pierre QUEMENEUR et Nicolas RONCERAY.

Pour terminer ce tour d'horizon sportif, notons la belle victoire des jeunes filles de la Raquette de Villeneuve d'Ascq qui ont remporté la finale Nationale des Raquette ados.

ADCP :

Les aides accordées au club s'élèvent cette année à 417 883€ et se décomposent de la façon suivante :

- Projets structurants : 223 930€ ;
- Padel : 134 980€ ;
- Aménagement club-house : 58 923€.

Je vais maintenant vous présenter les principales nouveautés pour 2025 :

- La construction ou la rénovation d'un mur de frappe ;
- Pour le Pickleball (construction ou transformation de courts de tennis existants) ;
- Court couvert via un procédé photovoltaïque (financé par un tiers) : aide sur la partie bardage permettant le clos couvert ;
- Rénovation d'un club house (gros œuvre avec 15k€ minimum de travaux) ;
- Changement du gazon synthétique d'une piste de Padel ;
- Installation d'un bardage permettant le clos couvert ;
- Un Plan Beach tennis avec financement minimum de 30% (2 terrains minimums ou 1 supplémentaire).

Je vous rappelle les conseillers en développement sont à votre disposition pour vous conseiller lors de vos projets

Manifestations organisées au centre de Ligue cette saison :

Finales des championnats de France Tennis Entreprise : chaque année ces championnats, qui existent depuis 1964, se déroulent dans une ligue différente, c'est notre ligue qui a accueilli les finales à Marcq-en-Barœul le 21 octobre 2023 pour la 60^{ème} édition.

Un grand merci à Jean-Marie CAPON, le Président de la commission, et à toute son équipe pour la parfaite organisation de ces finales et pour la soirée festive qui a clôturé cette journée.

5^{ème} tournoi U14 Tennis Europe : il s'est bien déroulé, avec, exceptionnellement des finales le vendredi pour cause d'Assemblée Générale FFT. De beaux vainqueurs : Kseniia RUCHKINA chez les filles qui, dans la foulée, fait finale aux Petits As à Tarbes et Samuel DAKESSIAN chez les garçons qui s'impose en finale.

Championnats de France de Beach : nous avons accueilli deux éditions sur la plage de Malo.

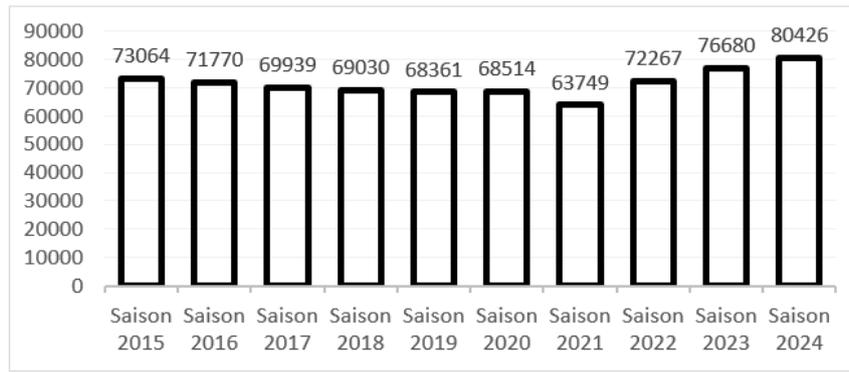
Championnats de France 12 ans par équipes : nous avons accueilli deux éditions au Centre de Ligue de Marcq-en-Barœul en plus de nos manifestations habituelles.

Point licences :

Nous avons terminé l'année à 80 426 licences, soit une augmentation de 3 746 licences qui représente 4.89%. Sur le récapitulatif qui vous est présenté, vous avez la répartition par types de licences :

- Multi raquettes : 71 440 ;
- Padel : 4 177 ;
- Beach : 40 ;
- Hors club : 407 ;
- Découverte : 3 497 ;
- Scolaire : 865
- Total : 80 426.

Lors de la fusion, en 2017, nous étions 69 939 licenciés. Cela représente une augmentation de 10 487 licenciés. Sur le tableau suivant vous avez l'évolution des licences depuis 2015, avec un focus sur les 4 dernières années :



Nous pouvons constater une perte de licence chez les jeunes avec moins 0.68% et une augmentation importante chez les adultes avec plus 10%.

Même si nous constatons une baisse de la natalité depuis 10 ans cela n'explique pas tout. Il nous faut être plus attractif dans nos écoles de tennis, notamment en mettant en place la nouvelle école de tennis.

Depuis 2020, nous avons mis en place le remboursement des licences découvertes prises entre le 1^{er} juin et le 31 août :

- 2020 : 1 700 licences « Découverte » remboursées à hauteur de 5 100€ ;
- 2021 : 3 908 licences « Découverte » remboursées à hauteur de 11 583€ ;
- 2022 : 2 617 licences « Découverte » remboursées à hauteur de 7 982€ ;
- 2023 : 2 733 licences « Découverte » remboursées à hauteur de 8 199€ ;
- 2024 : 2 663 licences « Découverte » remboursées à hauteur de 7 989€ ;
- Total : 13 621 licences « Découverte » remboursées à hauteur de 40 853€.

Point infrastructures :

Au 31 août, nous comptons :

- 484 clubs affiliés ;
- 17 structures habilitées ;
- 63 sections Tennis Entreprise.

Nous comptabilisons :

- 124 pistes de Padel, dont 64 pistes dans 31 clubs et 60 pistes dans les structures habilitées ;
- 21 terrains de beach tennis répartis dans 11 clubs.

Point licences à ce jour :

Nous sommes 72 123 licenciés, soit une augmentation de 4 724 licences qui se décomposent de la façon suivante : + 1298 licences jeunes, ce que nous n'avons pas enregistré depuis de nombreuses années, et toujours une augmentation importante chez les adultes avec + 3 426.

Mesdames, messieurs, j'arrive au terme de mon dernier rapport moral.

J'en profite pour remercier l'ensemble de nos partenaires : BNP Paribas et Décathlon/Artengo, notre partenaire équipementier. Je n'oublierai pas nos partenaires institutionnels, la région Hauts-de-France, le département du Nord, la Métropole Européenne de Lille, la ville de Marcq-en-Barœul et la DRAJES, via l'ANS.

Merci à l'ensemble des salariés pour leur investissement au quotidien et pour m'avoir supporté depuis de nombreuses années.

Merci aux élus qu'ils soient de la Ligue ou des départements qui œuvrent pour faire avancer le tennis régional

Merci aux Présidents qui m'ont fait confiance lors de leur mandat avec une pensée pour celui qui m'a mis le pied à l'étrier, je pense à Pierre PENIN, qui ne peut être présent aujourd'hui pour raison de santé. Merci à toi Patrice pour ces moments partagés ensemble ces dernières années

Merci à vous les Présidents de club, pour votre investissement pour certains depuis de nombreuses années.

Je ne vais pas déroger à la tradition pour ce dernier rapport moral, je vais conclure par une citation : « Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite » de Henry Ford.

Je vous remercie de votre attention.

6. Rapport financier 2023/2024 présenté par le Trésorier Général David Carion :

Mesdames et Messieurs les Présidents et Délégués, chers amis,

Ce rapport reprend les éléments financiers qui vous ont été transmis, c'est-à-dire : le Bilan, le Compte de Résultat et les annexes.

Pour rappel :

- Le Bilan représente l'image patrimoniale au 31/08/2024 ;
- Le Compte de Résultat explique l'activité financière de la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024 ;
- Les annexes comptables complètent en communiquant des informations significatives sur le Bilan et le Compte de Résultat.

Nous attirons l'attention de l'Assemblée Générale sur le fait que les annexes sont très détaillées et qu'elles expliquent les principales variations des postes de Bilan et Compte de Résultat.

Les comptes annuels du rapport de ce dernier sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03 et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, alors que ceux que je vous commente ont une approche pédagogique. Les chiffres sont les mêmes, seule la forme diffère.

Le Bilan est représenté conformément au règlement n° 2018-06

Le Compte de Résultat est représenté conformément au règlement n° 2018-06

En préambule, nous attirons l'assemblée sur deux événements de l'année 2023/2024 :

- La dissolution de la SARL Fort des Flandres par une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) ;
- La création d'un Secteur Fiscalisé obligatoire suite à :
 - o L'opportunité de porter les hospitalités liées à Roland Garros proposées par la Fédération Française de Tennis
 - o La construction de Padel qui a permis de proposer de la location de terrain.

Présentation du Compte de Résultat :

En ce qui concerne le Compte de Résultat, l'activité de l'exercice fait ressortir un excédent de + 350 929 € sur un budget de charges de 3 420 022 €, en hausse de 353 226 € par rapport à 2022/2023. Le total des produits s'élève à 3 770 951 € contre 3 311 180 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 459 771 €

En synthèse :

- Produits d'exploitation : 3 684 119 € ;
- Produits financiers : 62 706 € ;
- Produits exceptionnels : 24 125 €.

- Charges d'exploitation : 3 383 078 € ;
- Charges financières : 14 897 € ;
- Charges exceptionnelles : 22 047 €.

Concernant les produits qui passent de 3 311 180 € à 3 770 951 €, nous pouvons relever ci-dessous les principales variations :

- Produits de gestion courante : + 235 639 € (+ 41 %) ;
- Licences / taxes tournois / cotisations : + 48 553 € (+ 6 %) ;
- Aides fédérales : 69 327 € (+ 5 %) ;
- Subvention d'exploitation : + 74 222 € (+ 58 %) ;
- Reprise de provisions : + 56 749 € ;

Les fonds dédiés représentés par les engagements à réaliser et la reprise des engagements de l'exercice précédent correspondent aux aides et aux subventions non utilisées à la clôture précédente de l'exercice et reportées sur l'exercice suivant.

Les trois postes suivants représentent environ 84 % des produits d'un exercice :

- Produits de Gestion Courante ;
- Rétrocession - Licences/Taxes Tournois/Cotisations statutaires /TE ;
- Aides Fédérales.

Les « recettes licences » démontre la bonne santé du tennis, en termes de licences en euros et en nombre (80 426 contre 76 673). Les redevances fédérales (846 410 € contre 797 857 €) sont aussi en augmentation. A noter que depuis 2023, les clubs perçoivent une part du produit de la licence multi raquettes fixée à 3 €.

Les aides fédérales reçues par la ligue sont en hausse puisqu'elles passent de 1 405 320 € à 1 474 647 €.

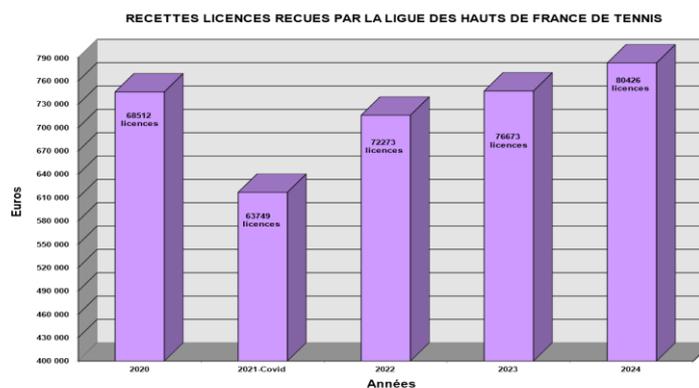
Il faut noter que les aides fédérales représentent 39 % des produits d'exploitation contre 42% l'année dernière. La bonne santé de la Ligue dépend donc aussi de la bonne santé de la Fédération Française de Tennis.

Concernant les charges de l'exercice, le tableau suivant présente l'évolution des postes et la variation des postes entre les exercices 2023/2024 et 2022/2023, les principaux postes impactés sont :

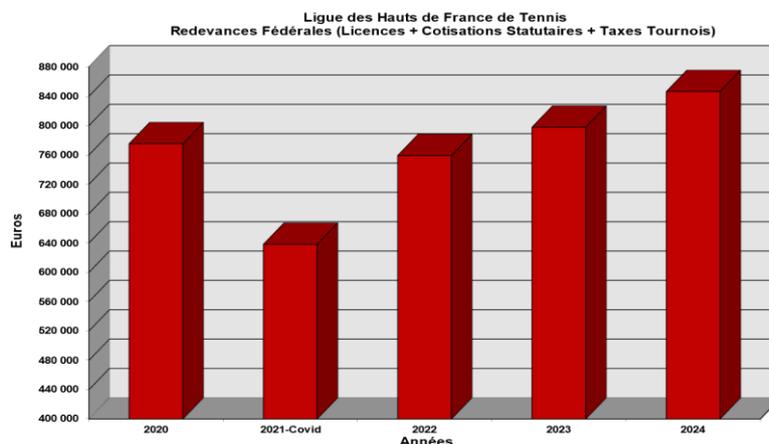
- Achats : + 97 779 € (+ 89 %) ;
- Charges externes : + 130 807 € (13 %) ;
- Frais de personnel : + 188 082 € (24 %) ;
- Subventions versées aux Comités Départementaux : - 125 400 € (car la Ligue a embauché 2 CED (conseiller en développement) et 2 CST (conseiller sportif territorial) mis à disposition des Comités Départementaux ; à noter que le total des aides directes et indirectes attribuées aux Comités Départementaux est en augmentation de 112 234 €, auquel il faut ajouter 85 654 € représentant la part licences reversées par la Ligue aux Comités Départementaux)
- Dotations aux amortissements : + 75 897 € (+ 22 %).

Il est noté que les 6 postes dépassant les 190 000 € représentent 94 % des charges de la Ligue.

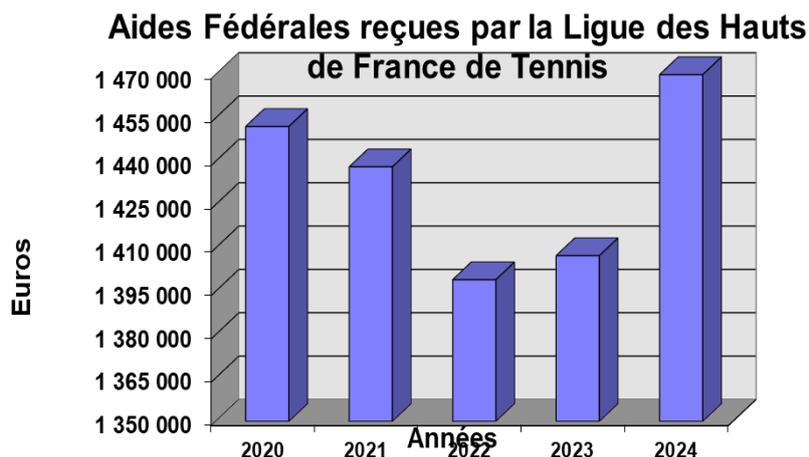
Ce graphique présente l'évolution des recettes licences reçues par la ligue des Hauts-de-France de Tennis qui met en adéquation le nombre de licence qui passe de 76 673 licences à 80 426 licences.



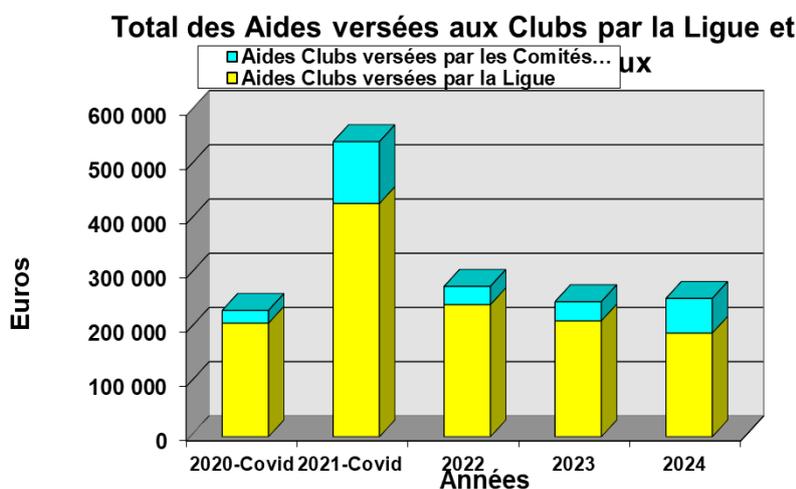
Ce graphique reprend le total des redevances fédérales en augmentation depuis plusieurs années pour s'élever à 846 410 €.



Ce graphique reprend l'évolution des aides fédérales depuis plusieurs années et qui atteint les 1 474 647 € en augmentation de 69 327 €.



Ce dernier graphique additionne le total des aides versées aux clubs par la Ligue et les Comités Départementaux.



En synthèse, les charges sont en forte augmentation telles que prévues au budget et même au-delà, mais l'effet des investissements et de la bonne santé du tennis ont engendré des hausses significatives sur les produits.

Les charges ont augmenté de 12 % par rapport à l'exercice précédent alors que nous avons déjà acté une augmentation de 8 % au budget sur l'exercice 2022/2023 :

- Charges 2022/2023 3 067 000€
- Charges Budgétées 2022/2023 3 325 000€ (+ 258 000€ soit + 8 % / N-1)
- Charges 2023/2024 3 420 000€ (+ 353 000€ soit + 12 % / N-1)

Et si vous vous rappelez bien ce que j'ai dit l'année dernière, le budget de charges 2023/2024 a été augmenté du bénéfice de l'exercice 2022/2023 afin de continuer à aider les clubs.

Dans le même temps, les produits ont eu une augmentation plus significative qu'attendue. Les produits ont augmenté de 14 % par rapport à l'exercice précédent et 13% par rapport au budget acté :

- Produits 2022/2023 3 311 000€
- Produits Budgétés 2022/2023 3 325 000€ (+ 14 K€ soit +0,4 % / N-1)
- Produits 2023/2024 3 771 000€ (+ 460 K€ soit + 14 % / N-1)

Comme nous venons de le voir, si nous avons augmenté les charges de 353 000 € par rapport à l'année précédente, nous avons eu « le vent dans le dos » concernant les produits et nous n'allons pas nous plaindre de cela.

N - Nous pouvons recenser quelques augmentations de produits qui expliquent le résultat de l'exercice :

- Taxes Tournois (Tennis et Padel) : + 15 000€
- Licences : + 53 000€
- Dotation Fédérale Globale : + 66 000€

▪ Produits financiers :	+ 48 000€
▪ Open Tennis Fauteuil (octobre 2023) :	+ 27 000€
▪ Diverses Subventions CFE Amiens, ANS et FFT :	+ 23 000€
▪ Secteur fiscalisé (courts Padel et hospitalités RG)	+ 187 000€ (Budgété pour 145 000€)
▪ Transfert de charges salaires / secteur fiscalisé	+ 34 000€

Il faut noter aussi que nous aurions dû atteindre le budget des charges de personnel, mais qu'il y a eu une économie de 40 000€ compte tenu d'arrêts maladie et paternité.

Présentation du Bilan :

Les comptes annuels au 31/08/2024 font ressortir un total bilan de 7 125 211 € contre un total bilan de 6 977 589 € pour l'exercice précédent.

Le bilan se compose :

- Pour les actifs :

- D'actifs immobilisés nets pour : 4 264 109 € ;
- De créances pour : 82 530 € ;
- De disponibilités pour : 2 774 814 € ;
- De charges constatées d'avance pour : 3 758 €.

- Pour les passifs :

- De fonds propres associatifs pour : 5 226 342 € ;
- De provisions pour : 204 143 € ;
- De fonds dédiés pour : 100 179 € ;
- De dettes pour : 1 567 037 € (dont emprunts 762 054 €) ;
- De produits constatés d'avance : 27 510 €.

Les variations des postes de bilan sont les suivantes :

- Pour les actifs :

- D'actifs immobilisés nets pour : - 200 833 € ;
- De créances pour : -124 026 € ;
- De disponibilités pour : + 470 309 € ;
- De charges constatées d'avance pour : + 2 172 €.

- Pour les passifs :

- De fonds propres associatifs pour : + 236 106 € ;
- De provisions pour : - 12 391 € ;
- De fonds dédiés pour : - 5 256 € ;
- De dettes pour : - 11 869 € ;
- De produits constatés d'avance : - 69 480 €.

Par ailleurs, il est important de noter l'actif brut immobilisé de la Ligue qui est de 9 225 390 €. La somme des investissements effectués est très importante par rapport aux autres ligues car la Ligue a depuis des décennies investi dans des moyens durables pour les générations futures.

P - La variation des actifs immobilisés s'explique principalement par le transfert des immobilisations du Fort des Flandres de 110 497 € ainsi que la reprise des amortissements du Fort des Flandres pour - 66 998 €, les investissements de l'exercice pour 169 435 €, et les amortissements de l'exercice qui s'élèvent à 419 430 €.

Les principales acquisitions concernent

- L'acquisition de trois véhicules d'occasion pour 47 276 € ;
- L'acquisition d'un minibus de 32 608 € ;

La variation de l'actif circulant de 348 455 € s'explique principalement par la baisse des créances à recevoir pour - 121 854 € et la hausse de la trésorerie de 470 309 €.

La variation des fonds propres de + 236 106 € s'explique d'une part par l'excédent de + 350 929 € et d'autre part par la variation des subventions d'équipements virées au compte de résultat de - 114 822 €.

Le total des subventions d'équipement obtenues s'élève à 3 307 258 € alors que la quote-part des subventions virées au compte de résultat s'élève à - 1 660 418€.

Il faut noter que la situation nette de la Ligue est de 3 579 501 €.

Les autres postes du passif sont repris dans la diapos suivante et trois postes ont des variations importantes.

Les provisions baissent de 12 391 € et la variation des fonds dédiés est en hausse de 3 033 €. Les fonds dédiés concernent des actions qui seront engagées et réalisées lors de la saison prochaine. Les fournisseurs et les autres dettes augmentent de 2 792 € et 25 748 €.

Comme il n'y pas eu d'aménagements significatifs cette année, aucun emprunt n'a été contracté et le poste Emprunts est donc en recul de 155 580 €.

La taxe d'apprentissage augmente de 115 170 € et s'élève donc à 332 758 €. La taxe d'apprentissage collectée si elle n'est pas utilisée, sera à reverser à l'Etat.

Enfin les produits constatés d'avance baissent de 69 480 €.

Concernant la situation de trésorerie de la Ligue, cette dernière s'élève à 2 774 814 €.

Le fonds de roulement qui est la différence entre les fonds permanents et les actifs immobilisés se monte à 1 928 430 €.

Le besoin en fonds de roulement est chez nous un excédent de fonds de roulement parce que les créances à recevoir s'élèvent à 86 288 € alors que les dettes (hors emprunts) s'élèvent à 932 672 €.

Situation financière de la Ligue :

L'activité de la ligue génère une trésorerie positive car notre principal créancier est la Fédération Française de Tennis qui est elle-même en excellente santé. Nos créances sont encaissées plus rapidement que nos dettes à payer.

La trésorerie provient donc de cet excédent de trésorerie lié au cycle d'activité (+ 846 384 €) et au fonds de roulement (1 928 430 €).

Le fonds de roulement est notre vraie réserve de trésorerie et représente environ 6,7 mois de nos charges. Ce fonds de roulement doit permettre en outre :

- D'avoir la capacité de financer les investissements futurs
- D'avoir la capacité de faire face à des années difficiles afin de soutenir le tennis via les clubs
- ...

Je remercie Maryse et Isabelle pour leur travail et leur investissement au quotidien.

7. Rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes Arnaud Dhaussy :

A Mesdames et Messieurs les membres de l'assemblée,

Opinion :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LIGUE DES HAUTS DE FRANCE DE TENNIS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice

Fondement de l'opinion :

- Référentiel d'audit :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance :

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations :

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de direction et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels :

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

8. Approbation du Compte de Résultat et du Bilan – Quidus :

Le Compte de Résultat et le Bilan sont approuvés comme suit :

Scrutin		Voix	
		Nombre	%
Approuvez-vous le Compte de Résultat et le Bilan ?	Inscrites	2064	
	Exprimées	1528	74,03%
	Oui	1164	76,18%
	Non	258	16,88%
	Ne se prononce pas	106	6,94%

9. Proposition d'affectation du résultat :

Après l'intervention du Commissaire aux Comptes, Monsieur Arnaud DHAUSSY, nous proposons que l'excédent de ressources de 350 929€ soit affecté en totalité en fonds social général.

Si l'affectation est approuvée, la position des fonds associatifs se présente comme suit :

- Fonds Social Général : 3 228 573€.

Scrutin		Voix	
		Nombre	%
Approuvez-vous l'affectation du résultat proposée ?	Inscrites	2064	
	Exprimées	1523	73,78%
	Oui	1113	73,08%
	Non	286	18,78%
	Ne se prononce pas	124	8,14%

10. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes Arnaud Dhaussy :

A l'Assemblée Générale de L'association Ligue des Hauts-de-France de Tennis,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions, Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant : conventions passées au cours de l'exercice écoulé :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

11. Présentation du budget prévisionnel 2024/2025 par le Trésorier Général David Carion :

Le projet de Budget que je soumetts aujourd'hui à votre approbation a été voté par le Comité de Direction du 16 octobre dernier.

Pour finir la présentation financière, le budget de l'exercice 2024/2025 (qui a été mis en ligne sur le site internet de la Ligue) a été établi à partir des différents budgets communiqués par les différentes commissions et des budgets structurels pour atteindre un budget de charges de 3 738 217 €.

Sur les grandes masses, on note les postes principaux suivants :

Pour les charges, ces 5 postes représentent 69 % des charges :

- Frais de personnel : 1 150 650 € soit 31 % du budget et en hausse de 182 K€ / N-1 (car embauche de 3 salariés au 1er septembre 2024) ;
- Frais Formation : 426 928 soit 11 % du budget ;

- Dotation aux amortissements : 349 755 € soit 9 % du budget ;
- Pôle sportif : 334 410 € soit 9 % du budget ;
- Frais des Centres de Ligue de Marcq et d'Amiens : 301 166 € soit 8 % du budget

Pour les produits, ces 5 postes représentent 85 % des produits :

- Dotation Fédérale Globale : 1 427 512 € soit 38 % du budget ;
- Licences, taxes tournois et cotisations statutaires : 902 151 € soit 24 % du budget ;
- Financement de la formation : 840 366 € soit 22 % du budget 22 %.

Nous continuerons notre soutien aux clubs, aux Comités Départementaux et nous poursuivrons le travail fait au niveau du Centre de Formation et du Pôle Sportif.

12. Approbation du budget prévisionnel 2024/2025 :

Le budget est approuvé comme suit :

Scrutin		Voix	
		Nombre	%
Approuvez-vous le budget prévisionnel 2024/2025 ?	Inscrites	2064	
	Exprimées	1511	73,20%
	Oui	1076	71,21%
	Non	332	21,97%
	Ne se prononce pas	103	6,82%

13. Point sportif par le Président de la Commission Régionale Jeunes Michel Dutry :

Intervention de Frédéric JONAS, CTR et directeur de la performance :

Je vous propose d'aborder la réorganisation de notre Equipe Technique Régionale (ETR). C'est sa première année de fonctionnement avec beaucoup de transversalité (géographique). On y retrouve cinq coordinations régionales :

- Compétitions ;
- U10 ;
- CFE ;
- CRE ;
- Ecole de tennis, clubs formateurs et Centre de formation.

L'année passée, nous avons accueilli trois nouvelles recrues : Laetitia GRANDVUILLEMIN, Thomas NAERT et Cyrille GOURDIN. Cette année nous accueillons un nouvel entraîneur de Ligue basé à Marcq-en-Barœul : Maxence OLIVIER.

En somme l'ETR compte 11 salariés temps pleins (6 CST, 2 CTR, 3 EL) et 2 vacataires, soit 12 équivalents temps plein, sur l'ensemble de la région et de 8 à 18 ans. Nous avons également, sur Marcq-en-Barœul ou auprès de nos bourses U11 en direction des enseignants de clubs, des vacances assurées par un préparateur physique.

Avec cette organisation, cela permet d'assurer l'ensemble de nos missions. Sur l'année, 67 compétitions se font accompagnées et ce, essentiellement en U14. On compte également la participation à 25 stages, toutes catégories confondues. Au total, cela représente 92 déplacements sur la saison 2024. Le plus souvent, cela implique deux encadrants (l'un pour les filles et l'autre pour les garçons) avec une moyenne de 3 nuits par compétitions. En tout, cela représente 350 à 400 nuits pour les compétitions et 50 à 80 nuits pour les stages, soit pas loin de 500 nuits à l'extérieur. En moyenne, chaque cadre et quelques vacataires réalisent en moyenne 35 nuit, soit entre 20 et 60 nuits selon qu'il s'agisse d'un CST ou EL.

Tout cela s'articule autour de leurs missions hebdomadaires d'encadrement terrains ou suivis en clubs et notamment pour les CST qui ont aussi des missions de développement sportif.

Quelques rappels quant à la filière de formation et un accent sur la politique fédérale pour les U14. En lien avec les clubs, nous organisons des détections chez les U10 et mettons en place un programme de clubs formateurs. L'objectif est d'intégrer des enfants dans les CFE 10-14 ans avant de passer, pour les 15/18 ans, à un suivi désormais dynamique enclenché par le CRE ou les suivis rapprochés pour les 10-18 ans. Tout du moins il faut veiller à rester dans la filière d'accession Haut-Niveau.

En termes d'effectifs, nous avons 61 enfants en catégorie U14 et 15 joueurs/euses de 15-18 ans. Au total, cela représente 76 joueurs/euses de 7 à 18 ans. Ils bénéficient tous d'un entraînement à temps complet, ce qui avoisine 15 à 20 heures par semaine.

Pour se repérer, voici les classements attendus par catégorie d'âge :

- 10 ans (2015) : 30/1 (garçons) et jusqu'à 15/2 (filles) ;
- 12 ans (2013) : 15/3 (garçons) et 5/6 (filles) ;
- 14 ans (2011) : 4/6 (garçons) et 2/6 (filles) ;
- 16 ans (2009) : 1/6 (garçons) et 1/6 (filles) ;
- 18 ans (2007) : 0 (garçons) et -2/6 (filles).

Dans les Hauts-de-France, on compte 47 « clubs GALAXIE » (21 pour le Nord, 8 pour le Pas-de-Calais, 1 pour la Somme, 10 pour l'Oise, 7 pour l'Aisne). 11 de ces clubs sont également « Clubs Formateurs Espoir ou Avenir ».

Les référents « école de tennis », Julie MEIGNEUX, Stéphane BAILLON, Jean-Marc SURDEAU, Manon ROBINE et Steve HENNIQUE vont relancer la dynamique entre janvier et juin.

Les clubs formateurs qui ont au moins un enfant U10 suivis, entraînés par l'ETR avec une structuration, sont au nombre de 5 « clubs Espoir » 2023-2024 (La Raquette, RC Arras, US Dunkerque, FOS, TC Saint Omer). Tous sont Galaxie +, à l'exception du TC Saint Omer).

On dénombre également 15 « clubs Avenir » 2023-2024 (TC Saint Amand, TC Flandres lys, TC Saint Saulve, TC Choisy au Bac, TC Pont Sainte Maxence, TC Chauny, US Guignicourt). Tous sont « Galaxie + », avec en plus, le TSB Valenciennes, TC Marcq-en-Barœul, TC Trith-Saint-Léger, TC Fleurbaix, TC Rivery, TC Bornel, TC Saint Quentin, TC Villers Cotterêts.

Sur les 26 « clubs Challenge Enseignants Formateurs DTN » 2024, 2 sont « Avenir » ou « Espoir » en plus du RTC Roubaix, TC Marck et TC Roye.

Ce programme U10 démarre avec les détections et les relations avec les clubs de novembre et mars. La détection est à présenter comme une prise de contact avec parents, enseignants et CST. Pour les U10, le budget représente, entre les bourses et l'aide à la structuration les clubs, plus de 30 000€ euros.

Dans la continuité du travail sur la base de l'école de tennis et la structuration pour « apprendre à jouer », nous avons l'école du match et la compétition. Il s'agit d'un levier de construction et d'un espace à haut potentiel émotionnel. On constate une faiblesse relative de notre ligue dans le domaine car à peine 16% des U10 ont déjà joué un match. Cela représente donc 1600 enfants sur 10000 licenciés de 8 à 10 ans.

Le travail commence par l'information et la hiérarchisation dans les clubs. 70% des enfants U10 ont un niveau sinon « ND » mais on constate de fortes disparités. Par exemple, dans le Nord on atteint à peine 60 % car les grosses structures ne jouent pas le jeu de la formation et de la compétition. La compétition est un outil puissant de fidélisation mais au-delà nous avons les familles qui s'investissent et qui jouent en inter clubs. Elles représentent le club dans les années à venir.

Les offres de compétitions « Galaxie » démarrent en club au sein de l'école de tennis puis par étapes de compétitions centralisées par comités départementaux et ligue. Ici et sur nos programmes U10, on ne parle pas de Haut-Niveau mais de futur seconde série potentiellement puis de négatifs éventuellement.

Nos félicitations pour :

- Le Challenge Ollivier :

Clubs de <200 licenciés	Clubs de 200 à 350 licenciés	Clubs de >350 licenciés
1 ^{er} : TC Noyelles-Godault	1 ^{er} : AT Béthune	1 ^{er} : La Raquette VA
2 ^{ème} : OST Leers	2 ^{ème} : TC Villeneuve Saint Germain	2 ^{ème} : RC Arras
3 ^{ème} : TC Moreuil	3 ^{ème} : TC Lestrem	3 ^{ème} : RTC Roubaix

- Trophée régional par équipes 14 ans et moins :

Clubs de <200 licenciés	Clubs de 200 à 350 licenciés	Clubs de >350 licenciés
1 ^{er} : TC Canton d'Ault	1 ^{er} : TC Pont Sainte Maxence	1 ^{er} : Amiens AC
2 ^{ème} : TC Ailly sur Noye	2 ^{ème} : TC Villeneuve Saint Germain	2 ^{ème} : TC Rully
3 ^{ème} : TC Rosières	3 ^{ème} : TC Péronne	3 ^{ème} : La Raquette VA

Les enfants en suivi rapproché, c'est-à-dire bénéficiant d'un à trois ou quatre blocs de tennis et physique sans faire plus de 50 % du volume d'entraînement de la semaine du joueur, s'entraînent aux antennes de Ligue mais également de façon décentralisée. Cela concerne 37 joueurs/euses de 10 à 18 ans bénéficiant au maximum de 50% d'encadrement par l'ETR.

Une aide financière au projet sportif est possible pour les 11-18 ans. Cela représente 40 000€ pour 21 enfants.

Nos résultats en U11 sont les suivants : 9 fois en phase finale des Challenges Nationaux par équipes sur 12 possibilités, 10 fois en quart de finale sur les Tournois Nationaux 9-11 ans sur 16 possibilités. On retiendra, en U14, Lucas VIEIRA du TC Méru et Ninon CARPENTIER du TC Viry Noureuil qui ont respectivement terminé quart de finaliste et demi-finaliste aux Championnats de France

On remarque une relative faiblesse chez les 13-18 ans notamment pour les garçons car nous avons pour objectifs d'avoir quatre filles et cinq garçons identifiés par la Fédération alors que nous n'en avons que la moitié.

On constate une faiblesse relative au niveau de la compétition de proximité des U10 ainsi que de la structuration du lien U14 et 15-18 ans. Pour les juniors, un projet de tournoi ITF à Compiègne est en cours de discussion.

Nous allons continuer de développer :

- Le suivi médical en collaboration avec le Creps de Wattignies et une commission régionale jeunes active avec des relais dans les Comités Départementaux ;
- L'accompagnement des 18 ans et plus ;
- L'adaptation scolaire du CM1 à la terminale avec la création des listes de Haut Potentiel Sportif (décret de décembre 2023) permettant de demander des aménagements et allègements de scolarité jusqu'à deux après-midis par semaine appuyés par la FFT.

Un espace dédié aux joueurs/euses au parcours Haut-Niveau peut être retrouvé sur la plateforme du LIFT.

En primaire et selon le projet du sportif entraîné, il est possible par exemple d'aménager des après-midis pour permettre d'avoir plus de qualité et de privilégier aussi la récupération et l'équilibre du jeune. Dans ce cas, il peut être nécessaire d'ajouter des heures de tutorat pour rattraper les cours manqués. Pour mettre cette organisation en place, il est nécessaire d'engager des démarches auprès du chef d'établissement. Celles-ci doivent être effectuées en accord avec et par le CTR.

À partir de la 6ème et si le jeune est engagé dans un projet sportif exigeant un aménagement de la scolarité, plusieurs options sont possibles. Les démarches auprès des établissements ou du Ministère (selon le mode de scolarité choisie), doivent être effectuées en accord avec le CTR.

A partir de la période post- bac, si le sportif souhaite suivre des études supérieures, se former, développer ses compétences en parallèle de sa carrière sportive, des solutions existent. Les demandes d'aménagements sont encadrées par l'instruction ministérielle du 5 novembre 2020 et la circulaire du 15 décembre 2023 (dispositifs classes sport-études) et pour toute démarche, il est nécessaire de s'appuyer sur ces documents officiels ainsi que les attestations du ministère, de la Fédération et de son club.

14. Présentation des listes et intervention des candidats « tête de liste » pour l'élection du Comité de Direction et des délégués de la Ligue à l'Assemblée Générale de la FFT :

La liste « Engagés pour un tennis dynamique et ambitieux dans les Hauts-de-France » présentée par Monsieur Xavier THUILOT est la suivante :

Titulaires							
Rang	Nom	Prénom	Poste				
1	THUILOT	XAVIER	PRESIDENT	17	WANDJI	GEOFFREY	MEDECIN
			DELEGUE TITULAIRE	18	LIENARD	SOPHIE	
2	STELANDRE	LAURENCE	DELEGUEE TITULAIRE	19	DELBOVE	GREGOIRE	
3	HAUMONT	CHRISTOPHE	DELEGUE SUPPLEANT	20	OUAZENE	INES	
4	DAMIENS	CLAIRE	DELEGUEE TITULAIRE	21	ANTON	LAURENT	
5	SOUGNIEZ	AYMERIC	DELEGUE SUPPLEANT	22	DERAMECOURT	CAPUCINE	
6	COURTOIS	INGRID		23	OBRY	CHRISTOPHE	
7	BRIET	ERIC		24	ANDERSON	LAURA	
8	CAPLIEZ	CHRISTELLE	DELEGUEE SUPPLEANTE	25	PULVERMULLER	GILLES	
9	CHAMBRE	FRANCK		26	CAPPELLE	ELODIE	
10	COLINET DELOFFRE	MARIE	DELEGUEE SUPPLEANTE	27	LECLERCQ	ANTOINE	
11	ANTUNEZ	MANUEL		28	DUTOIT	JULIE	
12	DESSIRIER	FLORENCE		29	DE NOLF	MADELINE	
13	FLOTAT	AMAURY	DELEGUE TITULAIRE	30	GARBINO	JEAN CHRISTOPHE	
14	CAU	SANDRA		31	FOURNIER	AURELIEN	
15	THUILLIER	FABRICE		32	BACLET	KLEBER	
16	THUILOT	ADELAIDE		33	BRULANT	BENOIT	
				34	BASSINET	ANNE CLAIRE	
				35	BROUSSART	FRANCK	

La parole est donnée à Monsieur Xavier THUILOT pour une durée de 4 minutes ([vidéo du discours](#)).

La liste « Au cœur des clubs des Hauts-de-France » présentée par Monsieur Patrice BRULEZ est la suivante :

Titulaires			
Rang	Nom	Prénom	Poste
1	BRULEZ	PATRICE	PRESIDENT DELEGUE TITULAIRE
2	BAVIERE	PEGGY	
3	CARREL	PATRICK	
4	LECLERC	CAROLE	DELEGUEE TITULAIRE
5	SOUDANT	BERNARD	
6	LEPERCK	STEPHANIE	DELEGUEE TITULAIRE
7	DUHAMEL	MICHEL	DELEGUE TITULAIRE
8	DAUVILLE	SYLVIE	
9	DEVILLERS	PATRICK	
10	CHIVOT	DOMINIQUE	
11	PALCZEWSKI	JONATHAN	
12	VIGNON	VIRGINIE	
13	SUEUR	ANTOINE	
14	MARTIN	FANNY	DELEGUEE SUPPLEANTE
15	BROCVIELLE	XAVIER	DELEGUE SUPPLEANT
16	DHORMES	CHLOE	
17	ANDRE	PASCAL	MEDECIN
18	DELAUNE	REGINE	
19	DELVAS	JEAN CHARLES	

20	BOQUET	SYLVIE	
21	MESNARD	STEPHANE	
22	LEJEUNE	MARIE LAURENCE	
23	DELMARLE	GERARD	
24	MESTRE	JEANNINE	
25	BERNIER	ALEXANDRE	
26	BEAUVOIS	CHRISTELLE	
27	CHOTEAU	THIERRY	
28	DESPREZ	KARINE	
29	GARES	CHRISTOPHE	
30	WILLEMAET	DIDIER	
31	CLAVIER	EMMANUEL	
32	SWIETEK	SEVERINE	
33	TONNEAU	MAXIME	
34	CAPON	JEAN MARIE	
35	DUTRY	MICHEL	

Suppléants			
Rang	Nom	Prénom	Poste
36	NELIAS	FRANCOIS	
37	TENTELIER	LUCE	
38	CHRETIEN	BENOIT	

La parole est donnée à Monsieur Patrice BRULEZ pour une durée de 4 minutes ([vidéo du discours](#)).

La liste « Unis dans les Hauts-de-France pour notre Fédération » présentée par Monsieur Olivier DEPAQUIT est la suivante :

Titulaires			
Rang	Nom	Prénom	Poste
1	DEPAQUIT	OLIVIER	PRESIDENT DELEGUE TITULAIRE
2	MASSIET	ISABELLE	DELEGUEE SUPPLEANTE
3	TRACZ	CLAUDE	DELEGUE SUPPLEANT
4	BONNARD	ANNE	DELEGUEE TITULAIRE
5	ANCELLIN	ANTOINE	DELEGUE SUPPLEANT
6	DUPONT	LAETITIA	DELEGUEE TITULAIRE
7	PAQUE	FRANCK	DELEGUE TITULAIRE
8	MEIGNEN	CAROLINE	DELEGUEE SUPPLEANTE
9	LAUBIER	OLIVIER	
10	MOUFID	DELPHINE	
11	CALMUS	PHILIPPE	
12	NOISSETTE	JENNIFER	
13	KABAN	OLIVIER	
14	BERNARD	HELENE	
15	MALOLEPSZY	BENOIT	
16	RIFFLART	VALERIE	
17	VAREA	DOMINIQUE	MEDECIN
18	PHILIPPOT	LAURE	
19	HANNECART	BRUNO	

20	MALAQUIN	CAROLE	
21	VAN HAMME	NICOLAS	
22	JASLET	ESTELLE	
23	FOUBERT	JEAN CLAUDE	
24	PENEL	France	
25	GAUGUERY	STEPHANE	
26	ROUSERE	ALICE	
27	REBOUCHE	DOMINIQUE	
28	DIDIER	CLAIRE	
29	TRICOTEAUX	DOMINIQUE	
30	RICHARDSON	FRANCOIS	
31	ONIFADE	MOUZEMILOU	
32	LOUIS	PATRICK	
33	HIARD	JOEL	
34	LECOUTY	DOMINIQUE	
35	HANNECART	SYLVIE	

Suppléant			
Rang	Nom	Prénom	Poste
36	TABARY	JOEL	

La parole est donnée à Monsieur Olivier DEPAQUIT pour une durée de 4 minutes ([vidéo du discours](#)).

15. Vote des clubs pour l'élection du Comité de Direction et des délégués de la Ligue à l'Assemblée Générale de la FFT

Les clubs sont invités à voter pour ou plusieurs des listes suivantes :

- Patrice BRULEZ : Au cœur des clubs des Hauts-de-France ;
- Olivier DEPAQUIT : Unis dans les Hauts-de-France pour notre Fédération ;
- Xavier THUILOT : Engagés pour un tennis dynamique et ambitieux dans les Hauts-de-France.

16. Questions diverses :

Le Président a répondu à toutes les questions posées lors de l'Assemblée Générale.

17. Proclamation des résultats et présentation du nouveau Président, des nouveaux membres du Comité de Direction et des nouveaux délégués de la Ligue à l'Assemblée Générale de la FFT :

Le résultat du vote est le suivant :

	Scrutin	Voix	
		Nombre	%
Election du Comité de Direction et des délégués de la Ligue à l'Assemblée Générale de la FFT	Inscrites	2064	
	Patrice BRULEZ : Au cœur des clubs des Hauts-de-France	738	48,20%
	Olivier DEPAQUIT : Unis dans les Hauts-de-France pour notre Fédération	387	25,28%
	Xavier THUILOT : Engagés pour un tennis dynamique et ambitieux dans les Hauts-de-France	406	26,52%

Le nouveau Président de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis est Monsieur Patrice BRULEZ.

Le nouveau Comité de direction de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis est composé comme suit :

Titulaires						
Rang	Nom	Prénom		Rang	Nom	Prénom
1	BRULEZ	PATRICE		19	DELVAS	JEAN CHARLES
2	BAVIERE	PEGGY		20	BOQUET	SYLVIE
3	CARREL	PATRICK		21	MESNARD	STEPHANE
4	LECLERC	CAROLE		22	LEJEUNE	MARIE LAURENCE
5	SOUDANT	BERNARD		23	DELMARLE	GERARD
6	LEPERCK	STEPHANIE		24	MESTRE	JEANNINE
7	DUHAMEL	MICHEL		25	BERNIER	ALEXANDRE
8	DAUVILLE	SYLVIE		26	STELANDRE	LAURENCE
9	DEVILLERS	PATRICK		27	THUILOT	XAVIER
10	CHIVOT	DOMINIQUE		28	MASSIET	ISABELLE
11	PALCZEWSKI	JONATHAN		29	HAUMONT	CHRISTOPHE
12	VIGNON	VIRGINIE		30	DEPAQUIT	OLIVIER
13	SUEUR	ANTOINE		31	TRACZ	CLAUDE
14	MARTIN	FANNY		32	DAMIENS	CLAIRE
15	BROCUIELLE	XAVIER		33	BONNARD	ANNE
16	DHORMES	CHLOE		34	BEAUVOIS	CHRISTELLE
17 (Médecin)	ANDRE	PASCAL		35	CHOTEAU	THIERRY
18	DELAUNE	REGINE				

Les nouveaux délégués de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis à l'Assemblée Générale de la FFT sont :

Titulaires : Patrice BRULEZ
Carole LECLERC
Stéphanie LEPERCK
Michel DUHAMEL

Suppléants : Fanny MARTIN
Xavier BROCVIELLE

18. Remises des médailles fédérales :

- Médailles fédérales d'argent :

Eric BRIET, Rodolphe CHATELAIN, Hervé DALONGEVILLE, Régine DELAUNE, Etienne DUVETTE, Estelle JASLET, Patrick LAGORSSE, Stéphanie LEPERCK, Stéphane MESNARD, Elisabeth MEUNIER, André SENECHAL, Frédéric STEPIEN et Virginie VIGNON.

- Médailles fédérales vermeil :

Sylvie DAUVILLE, Michel DUTRY, Olivier KABAN et Jean-Pierre NUTTIN.

Fin de séance à 17h45.

Gérard DELMARLE
Secrétaire Général de la Ligue



Patrice BRULEZ
Président de la Ligue

